

Les facteurs ESG en ligne de mire : Fonds MFS Sun Life et engagement

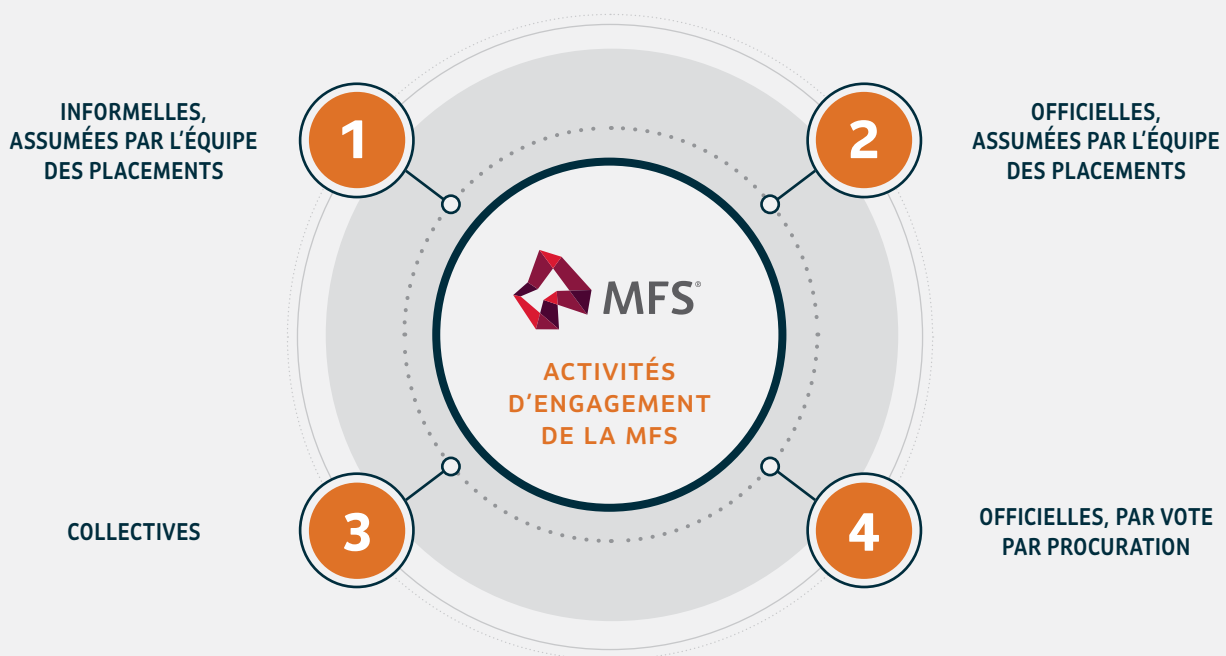


Gestion d'actifs PMSL inc. intègre les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son processus d'évaluation, de sélection et de surveillance des **sous-conseillers**.

Voici comment la MFS Investment Management (l'un de nos sous-conseillers) décrit son approche de l'engagement :

Conformément à nos pratiques d'intégration des facteurs ESG, nous croyons qu'une bonne communication avec les sociétés et les émetteurs est un aspect important de nos responsabilités de propriété. Le but est d'échanger sur des sujets portant sur les facteurs ESG qui selon nous représentent des risques financiers importants ou d'excellentes possibilités pour les sociétés et les émetteurs, et d'effectuer des changements positifs à cet égard. Nous croyons que les gestionnaires d'actifs importants axés sur le long terme qui discutent des facteurs ESG avec les sociétés et les émetteurs peuvent influencer positivement les pratiques commerciales et de gouvernance. En effet, ils peuvent encourager les équipes de direction à considérer que ces enjeux sont pertinents pour un éventail d'investisseurs de plus en plus large et qu'ils méritent d'être examinés plus en profondeur.

Activités d'engagement de la MFS



Les facteurs ESG en ligne de mire : Fonds MFS Sun Life et engagement

Habituellement, nous échangeons avec les sociétés et les émetteurs sur les questions concernant les facteurs ESG de quatre façons :

1 | Engagement informel assumé par l'équipe des placements

L'équipe des placements entre régulièrement en contact avec les sociétés. Elle met de l'avant des idées et pose des questions liées aux facteurs ESG aux équipes de direction lors des réunions à nos bureaux. Nous considérons ces réunions comme des occasions informelles d'engagement, car la discussion n'a pas toujours pour but d'entraîner des changements au sein de l'entreprise. Il est question souvent de parvenir à mieux comprendre le profil de risque/rendement des titres d'une société.

2 | Engagement officiel assumé par l'équipe des placements

Chaque année, l'équipe des placements demande que des rencontres soient organisées pour discuter des facteurs ESG. Elle peut aussi rédiger des lettres officielles dans le but de s'entretenir avec les conseils d'administration de diverses sociétés sur des sujets liés aux facteurs ESG.

3 | Engagement collectif et autres formes d'engagement

Nous discutons souvent avec les promoteurs d'initiatives et de propositions des actionnaires, et cela nous éclaire sur certaines questions importantes de vote par procuration. Nous nous joignons aussi à des groupes de travail et à des organisations du secteur qui recherchent un leadership éclairé pour des questions émergentes de vote par procuration. La MFS peut envoyer des lettres à des organismes de réglementation pour encourager une réforme de la gouvernance d'entreprise lorsque nous estimons que cela est justifié.

4 | Engagement officiel par vote par procuration

Les membres de l'équipe de vote par procuration auront une discussion avec une société ou d'autres parties intéressées si nous croyons que la discussion pourrait nous aider à mieux comprendre certaines questions dans la circulaire de sollicitation de procurations ou si nous voulons discuter des priorités d'engagement à long terme ou de sujets thématiques qui intéressent l'équipe.



Pour en savoir plus, communiquez avec votre conseiller ou :

Visitez placementsmondiauxsunlife.com | Appelez au **1-877-344-1434**

Les renseignements contenus dans le présent article sont fournis à des fins informatives uniquement et ne doivent en aucun cas tenir lieu de conseils particuliers d'ordre financier, fiscal, juridique ou comptable ni en matière d'assurance ou de placement. Ils ne doivent pas être considérés comme une source d'information à cet égard et ne constituent pas une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières. Les points de vue exprimés sur des sociétés, des titres, des industries ou des secteurs de marché particuliers ne doivent pas être considérés comme une indication d'intention de négociation à l'égard de tout fonds commun de placement géré par Gestion d'actifs PMSL inc. Ces points de vue ne doivent pas être considérés comme des conseils en placement ni une recommandation d'achat ou de vente.

Notez que les énoncés prospectifs contenus dans le présent article sont de nature spéculative et il est déconseillé de s'y fier. Rien ne garantit que les événements envisagés auront lieu, ou qu'ils se dérouleront de la manière prévue. Veuillez obtenir l'avis d'un conseiller professionnel avant de prendre une décision en fonction des renseignements qui figurent dans le présent article.

Placements mondiaux Sun Life est un nom commercial de Gestion d'actifs PMSL inc., de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et de la Fiducie de la Financière Sun Life inc. Gestion d'actifs PMSL inc. est le gestionnaire des fonds communs de placement de la Sun Life, des Solutions gérées Granite Sun Life et des Mandats privés de placement Sun Life.

© Gestion d'actifs PMSL inc. et ses concédants de licence, 2021. Gestion d'actifs PMSL inc. est membre du groupe Sun Life. Tous droits réservés.